

Forêt Tenir compte des souhaits de la population

A propos de l'article intitulé «Le parc périurbain du Jorat a deux ans pour convaincre» (24 heures du 24 juillet 2017).

J'ai le sentiment que ce projet n'est celui que de quelques personnes souhaitant créer au cœur du Jorat un sanctuaire laissé à la nature et à la biodiversité, excluant par là l'humain. Les responsables n'acceptent que difficilement les avis contradictoires, tel celui du député Thuillard, qui soulevait simplement le fait que les statuts de l'association ont aussi d'autres buts que celui de créer absolument une zone intouchable de 440 hectares. Le député ne fait pas un travail de sape, il propose un débat de la plus franche des manières.

Les porteurs du projet «Jorat, une terre à vivre au quotidien» proposent de nombreux chantiers d'études de type académique qui ne prennent pas en compte l'avis des habitants de l'agglomération lausannoise. Aucune étude sociétale n'a été réalisée afin de comprendre les souhaits de la population. Qu'aurait-elle répondu à de simples questions telles que: connaissez-vous les forêts du Jorat?, souhaitez-vous des sentiers didactiques?, etc.

La collecte de ces informations aurait déjà permis aux responsables du projet d'obtenir des données d'études réalistes. Car, lorsque l'on accède au site de l'association Jorat.org et que l'on trouve comme première information, justifiant la réalisation du parc, que la forêt du Jorat accueille annuellement 1,5 million de visiteurs, on tombe dans l'irréel. Soyons sérieux, cela fait 4109 personnes, ou 59 autocars de 70 places par jour qui débarquent leurs passagers dans la forêt. Il est gênant que les responsa-



Dans le futur Parc naturel périurbain du Jorat, les promenades ne seront autorisées que sur les sentiers balisés. DOMINIC FAVRE

bles du projet se basent sur une telle donnée pour justifier une demande croissante de la population pour la nature.

Si le comité de l'association souhaite que les habitants et les élus s'approprient ce projet, il doit s'appuyer sur des bases réelles, indiscutables et pas sur des idées ou des concepts purement académiques déconnectés des visions citoyennes.

**Daniel Grosclaude,
Le Mont-sur-Lausanne**

Double nationalité Elle n'est pas un problème

M. André Duperrut se fait du souci au sujet du nombre de Suisses et Suissesses qui ont la double nationalité. Les exemples qu'il donne ne conduisent pas à affirmer que cette double nationalité leur octroie plus de droits qu'à ceux qui ne sont que Suisses. Mais sa réflexion, exposée dans

24 heures du jeudi 3 août, est légitime.

Lorsque les nouveaux Suisses ont prêté serment devant le président du Grand Conseil vaudois François Geyer, une famille a été invitée à rendre son passeport espagnol. Les quatre personnes, deux adultes et deux adolescents, ont fondu en larmes. Après quatre années de procédures, ils ont préféré renoncer plutôt que «de trahir leurs ancêtres».

Cela m'a conduit à proposer au Conseil national de reconnaître enfin la double nationalité par voie de motion. Une première réponse m'est venue, négative. Un collègue libéral de Neuchâtel, Jean Guinand, l'a immédiatement représentée et EconomieSuisse, à l'époque le Vorort, a téléphoné au Conseil fédéral pour dire qu'il ne s'y opposait plus.

Ainsi la loi a-t-elle pu être modifiée et tous ceux qui demandent la nationalité suisse peuvent garder celle de leurs

ascendants. On a vu ces derniers temps, en Argovie et dans notre beau canton de Vaud, que cette démarche reste assez lourde. Les faiseurs de Suisses restent vigilants.

A lire les arguments de M. Duperrut, il ne semble pas qu'il y ait péril en la demeure. L'ingérence du PS français par exemple ne doit pas avoir pesé. Il n'existe plus. Et pour les cours de natation, ce n'est pas la nationalité qui a joué un rôle, mais bien le respect accordé à la religion du papa.

**Pierre Aguet,
ancien conseiller national,
Vevey**

Déclaration d'impôt A quand une remise en question?

La collecte des impôts s'effectuait déjà dans l'Antiquité.

Deux millénaires plus tard, ce procédé est encore en vigueur, aujourd'hui plus que jamais, mais a-t-il bien évolué? Est-il devenu plus performant? Si j'en crois mon expérience, je peux répondre sans hésitation par la négative.

Comme beaucoup de contribuables, j'ai reçu il y a quelques jours une lettre m'informant qu'on débiterait 50 francs de mon compte pour le non-envoi de ma déclaration d'impôt. Je l'avais cependant envoyée par la poste quelques jours avant le délai fixé au mois de mars.

Après avoir appelé plusieurs fois la centrale pour leur signaler leur erreur et m'être retrouvée à attendre de longues minutes au son d'une mélodie plus qu'agaçante, j'ai décidé d'aller à l'Office cantonal des impôts en personne. Accueillie par une employée à la nonchalance frisant l'indifférence, j'ai tout de suite senti que cela allait être difficile.

Elle a pris tout son temps pour me poser quelques questions sur ma situation et pour imprimer une nouvelle lettre avec un code d'accès pour que je puisse renvoyer la déclaration d'impôt par Internet, car, en effet, des enveloppes à ouvrir et des documents papier à consulter, c'est vraiment trop compliqué, et puis cela finit si facilement à la corbeille.

Mais le comble, c'est quand même cette amende de 50 francs, qui, si je ne fais pas le nécessaire avant, va vite enfler. Bien sûr, plus les impôts perdent de dossiers, plus ils se font de l'argent, cela les arrange bien. Et je ne suis pas la seule à subir cela. La gentille dame des impôts elle-même a reconnu qu'il y avait eu plusieurs couacs cette année.

Alors, à quand le temps de la remise en question?
**Laura Trezzini,
Lausanne**

Hymne national Les bons sentiments ne font pas forcément une œuvre d'art

Une nouvelle version nous est présentée. Est-ce nécessaire? Ce n'est pas mon propos. Je ne parlerai que de l'adaptation française, qui laisse plus que songeur.

Le texte, tout d'abord... Il part certes de bons et nobles sentiments. Mais, comme très souvent, il apporte la preuve que les bons sentiments ne font pas nécessairement une œuvre d'art. Ici, il s'en faut de beaucoup: on dirait un travail d'écolier.

Ensuite, la cohérence entre la mélodie, le rythme et les paroles... Tous ceux qui ont écrit de nouvelles paroles sur une mélodie existante savent combien l'exercice est délicat. Ce que l'on nous propose est affligeant de médiocrité et frise le ridicule. Je doute qu'on ait songé à demander l'avis d'un musicien rompu à ce genre de travail; il n'en manque pourtant pas en Suisse romande.

Espérons que cette version sera promptement abandonnée. Elle ne mérite hélas rien de mieux.

**René Martinet,
chef de chœur,
Bursins**

Ecrivez-nous

Vos réactions, votre opinion nous intéressent. Envoyez votre lettre à **courrierdeslecteurs@24heures.ch**, ou à 24 heures, av. de la Gare 33, case postale 585, 1001 Lausanne. Le texte doit être concis (au maximum 1700 signes, espaces compris), signé, et comporter une adresse postale complète ainsi qu'un numéro de téléphone. La rédaction se réserve le droit de choisir les titres et de réduire les lettres trop longues.

Météo

Ephéméride
219^e jour de l'année
Lundi 7 août 2017
Gaétan

Lever 6 h 21
Coucher 20 h 55

Lever 20 h 47
Coucher 5 h 54

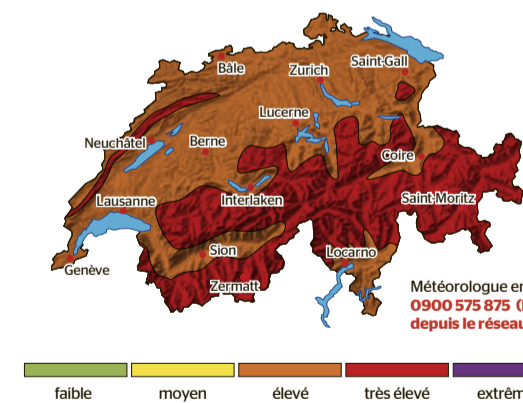
meteonews

Très belle journée, nette dégradation demain

Une perturbation enfin digne de ce nom traversera nos régions durant la journée de mardi et tout le monde aura droit à un arrosage copieux, ce qui n'était plus arrivé depuis le 21 juillet. Raison de plus pour profiter du soleil très généreux qui nous accompagnera tout au long de cette journée, et ce ne sont pas les quelques nuages bas présents en début de matinée ni les fins voiles d'altitude qui viendront gâcher la fête. On notera par ailleurs une ambiance fraîche à l'aube avant le retour de la chaleur cet après-midi. Soirée idéale pour s'attarder en plein air.

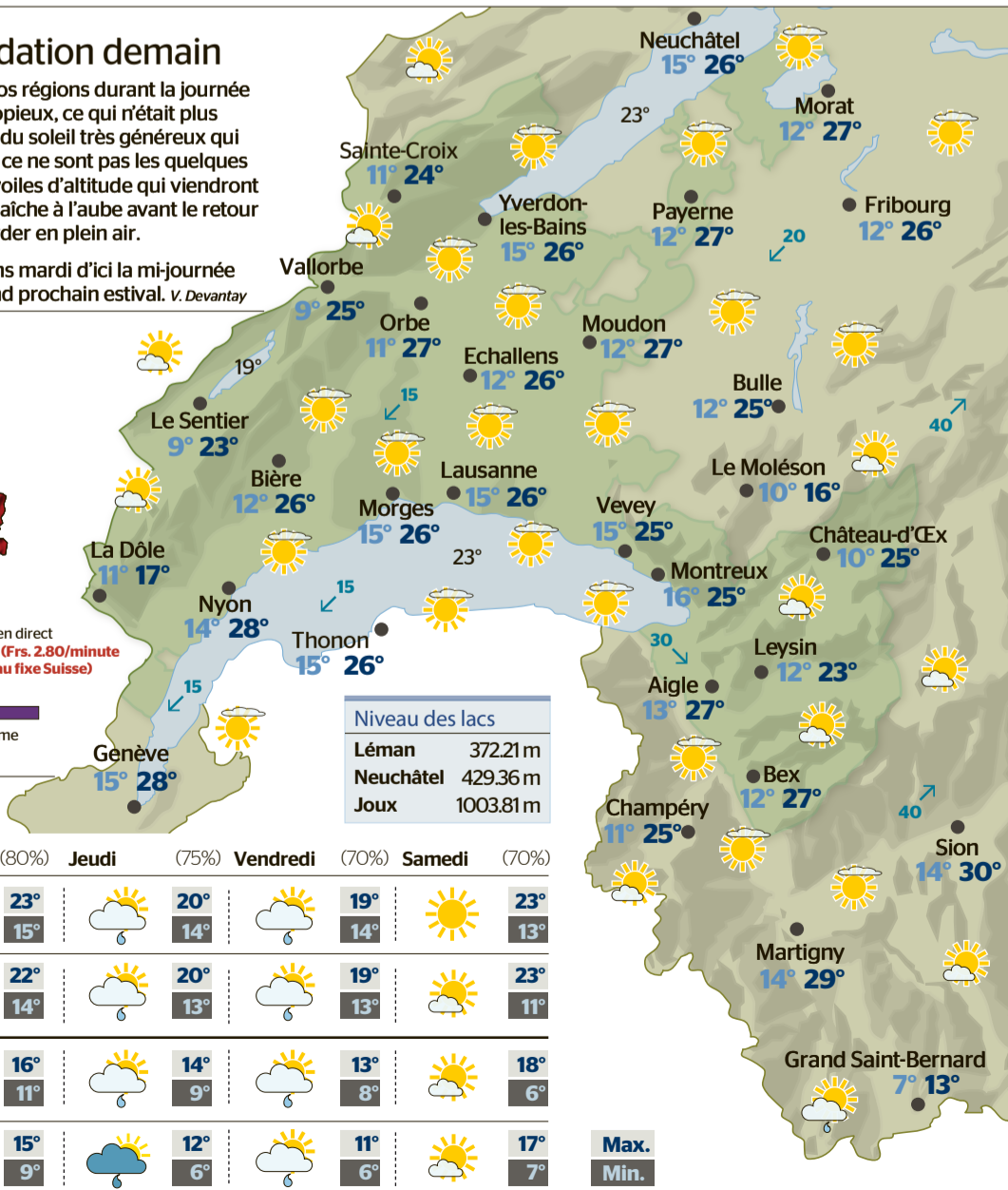
Puis... Nuages et averses gagneront toutes les régions mardi d'ici la mi-journée dans une ambiance venteuse. Suite variable, week-end prochain estival. v. Devantay

Index UV (entre 11h et 15h)

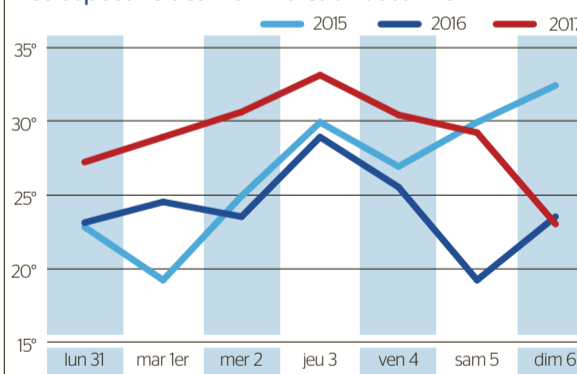


Evolution à 5 jours

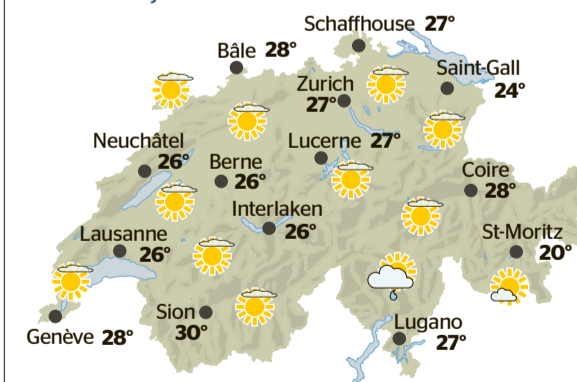
	Demain matin / après-midi (90%)	Mercredi (80%)	Jeudi (75%)	Vendredi (70%)	Samedi (70%)
Région lémanique	20° / 18°	23° / 15°	20° / 14°	19° / 14°	23° / 13°
Nord-Vaudois	20° / 17°	22° / 14°	20° / 13°	19° / 13°	23° / 11°
Jura 1000m	16° / 15°	16° / 11°	14° / 9°	13° / 8°	18° / 6°
Préalpes 1200m	17° / 14°	15° / 9°	12° / 6°	11° / 6°	17° / 7°



Rétrospective des maximales à Lausanne



En Suisse aujourd'hui



Dans le monde aujourd'hui

Amsterdam assez ensoleillé 22°	Montréal averses modérées 23°
Athènes beau temps 36°	Moscou averses éparées 24°
Bangkok pluies orageuses 30°	New York pluies orageuses 24°
Barcelone beau temps 29°	Nice bien ensoleillé 29°
Berlin beau temps 25°	Paris éclaircies mais voilé 27°
Bruxelles bien ensoleillé 24°	Rio de J. bien ensoleillé 26°
Florence soleil, orage possible 37°	Rome beau temps 34°
Le Caire beau temps 36°	Stockholm bien ensoleillé 22°
Lisbonne bien ensoleillé 26°	Sydney bien ensoleillé 17°
Londres averses éparées 21°	Tokyo soleil, orage possible 32°
Los Angeles beau temps 26°	Tunis beau temps 37°
Miami soleil, orage possible 33°	Venise soleil, orage possible 29°